



Lettre de Mon Village

Dans ce numéro

Actualités	P.2
Enfance et jeunesse	P.4
Sécurité et citoyenneté	P.6
Culture et jeunesse	P.7



Contacts Utiles

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg

www.prignacetmarcamps.fr

secretariat@prignacetmarcamps.fr

Accueil : 05.57.68.44.44

Urgence en HNO et WE

06.38.77.06.96

HORAIRES

ouverture public

Lundi / Jeudi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Mardi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Mercredi

14h00 - 17h30

Vendredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Services d'Urgence

SAMU : 15

POMPIER : 18

GENDARMERIE : 17

SAMU / POMPIER : 112
(à partir d'un téléphone portable)



Éditorial du Maire



Chères Prignacaises, chers Prignacais,

La crise sanitaire continue malheureusement de nous impacter. Nous sommes conscients de toutes les difficultés qu'elle engendre dans votre quotidien et restons à vos côtés pour vous accompagner du mieux possible.

Pour les personnes les plus fragiles ou qui rencontrent des difficultés temporaires, vous pouvez nous contacter au 05.57.68.44.44. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec des élus de permanence le samedi matin de 09h00 à 12h00.

Le déploiement du dépistage et de la vaccination se poursuit. La commune s'est portée volontaire avec d'autres villes voisines par l'intermédiaire de la Communauté des communes pour organiser un centre de vaccination intercommunal le plus proche possible (St André de Cubzac a été proposé). Vous pouvez vous porter volontaire pour assurer un accueil sur celui-ci en appelant le 05.57.43.96.37.

Vous souhaitez vous faire vacciner et vous avez les conditions requises, pensez à prendre rendez-vous auprès d'un médecin, d'un cabinet infirmiers ou d'un centre de vaccination. Si vous avez des difficultés à vous y rendre, vous pouvez appeler le secrétariat de la Mairie, nous sommes là pour vous aider.

En attendant des jours meilleurs, continuez à respecter les gestes barrières et de prendre soins les uns des autres. La solidarité est plus que jamais le maître mot de cette période de trouble.

Marie-Christine BOUCHET

In memoriam

Nous avons le regret de vous faire part du décès de Monsieur Louis AREVALO, conseiller municipal de 2018 à 2020. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Actualités



**Opération de
Dépistage
gratuit**

Munissez-vous de votre
pièce d'identité, et si possible,
de votre carte vitale.

opération organisée par
ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Faisons
BLAC
contre le coronavirus !

COVID-19

OPÉRATION DE DÉPISTAGE

Opération organisée par l'ARS
(Agence Régionale de santé Nouvelle-Aquitaine)

SALLE DES FÊTES DE PRIGNAC ET MARCAMPS

JEUDI 8 AVRIL 2021
10h à 16h

**Munissez-vous de votre pièce d'identité
et si possible de votre carte vitale**

L'évolution de la stratégie « *Tester-Alerter-Protéger* » (TAP) mise en œuvre pour contrôler et surveiller la circulation du virus SARS-COV 2, repose notamment sur le renforcement important de la capacité à tester et à réaliser le contact-tracing.

L'objectif est de rendre l'accès aux tests plus facile grâce au déploiement d'équipes mobiles de dépistage au plus près des lieux de vie, de travail et d'étude de la population, afin de permettre de se faire plus facilement tester et de rendre la prise en charge des cas positifs beaucoup plus efficace en enclenchant sans délai les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risques.

OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION

Centre de vaccination Moderna

À compter du 29 mars 2021

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h

Salle Multisports Yves Prud'homme

**67 rue Henri Groués dit « L'abbé Pierre »
à Saint-André-de-Cubzac**

Prise de rendez-vous sur :

www.doctolib.fr/vaccination-covid-19



Ce centre de vaccination, administrera le vaccin Moderna à destination des personnes de plus de 70 ans et chez les patients à très haut risque de forme grave de Covid-19. Il sera ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (hors jours fériés) et pourra administrer dans un premier temps jusqu'à 1000 doses par semaine.

Pour les personnes de moins de 70 ans, l'administration du vaccin Moderna est actuellement réservé aux patients identifiés par leurs médecins. Une prescription médicale sera demandée sur place.

La prise de rendez-vous s'effectue uniquement sur internet via l'url suivant : www.doctolib.fr/vaccination-covid-19
Pour les personnes en difficultés pour prendre seuls un rendez-vous de vaccination (par exemple pas d'accès internet), un numéro téléphonique dédié a été mis en place à l'échelle de la Haute Gironde : **05.32.63.01.42**. Un agent formé accompagne la personne à la prise de rendez-vous.

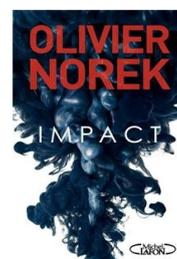
Actualités



ROUTE D133 Chemin de la Croix Blanche

26 AVRIL AU 14 MAI 2021

En raison des travaux de mise en œuvre « grave émulsion » et par arrêté du 15 mars 2021, la circulation sur la route D133 se fera en alternat par feux de chantier de 8 h 00 à 18 h 00.

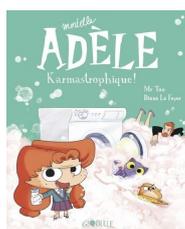


BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est partenaire de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt, compétence du Conseil Départemental de la Gironde). Parmi ses services, le prêt et le renouvellement de livres.



L'équipe de la bibliothèque se rend ainsi 4 fois par an au relais de Pugnac où elle renouvelle à chaque fois une moyenne de 200 livres tous genres confondus section jeunesse et adulte. En plus du fond local, cela permet d'avoir gratuitement et de façon régulière de nombreux nouveaux livres.



En voici quelques uns parmi bien d'autres à faire découvrir à nos fidèles lecteurs et lectrices et pourquoi pas donner envie à tous ceux et celles qui le souhaitent de rejoindre nos rayons. L'inscription et le prêt de livres sont gratuits, alors n'hésitez pas...

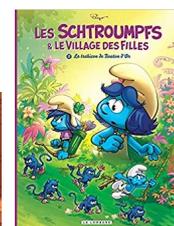
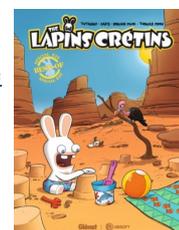
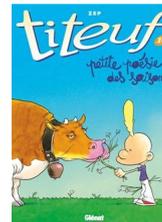
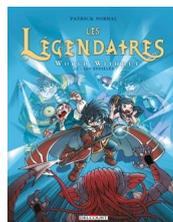
HORAIRES D'OUVERTURE (période de couvre-feu)

Mardi, Mercredi, Vendredi : 16 h 30—18 h 30

05.57.68.20.69

bibliotheque@prignacmarcamps.fr

mabib.fr/plaisir-de-lire



NOUVEAUX SERVICES

ROTISSERIE

**Poulets fermiers rôtis
Vente d'huîtres à emporter**

Tous les dimanches matins
Parking de la boulangerie

Contact et réservation : 06.82.31.45.23

SEP-SEP CUISINE THAÏ

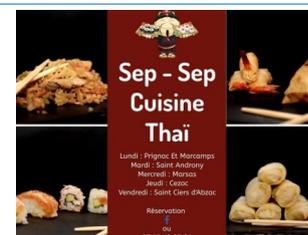
FOOD TRUCK

Place de la mairie

Tous les lundis soir de 16 h 30 à 19 h 00

Contact et réservation 07.68.13.23.81

Facebook sep-sep cuisine thaï



Enfance et Jeunesse

Informations péri-scolaires : Rentrée 2021/2022

Vous allez **prochainement** inscrire votre/vos enfant(s) aux services périscolaires de la commune **pour la rentrée scolaire 2021 / 2022.**

Fin mai, début juin, des documents vous seront remis : Inscription périscolaire, règlement intérieur, tarif... Nous vous demanderons de bien vouloir remplir avec attention ces documents et de prendre connaissance des règlements.

La date limite pour remettre ces documents remplis au service des affaires scolaires **de la mairie** sera fixée au **18 juin** afin de permettre **d'anticiper et de préparer** au mieux l'accueil de votre/vos enfant(s).

Quelques modifications ont été apportées par rapport aux années précédentes :

* **Pour la restauration scolaire nous vous demandons de réaliser une inscription à l'année** en sélectionnant les jours pour lesquels vous sollicitez ce service. Ce nouveau système nous permettra de mieux évaluer le nombre de repas et de ce fait les quantités en commande afin de réduire le gaspillage et, nous l'espérons, pour poursuivre l'amélioration du service proposé. Il sera toujours possible de manger occasionnellement au restaurant scolaire, néanmoins, le tarif appliqué pour ce type d'inscription sera lui majoré.

* **Pour la garderie périscolaire une surfacturation sera appliquée en cas de retard après un premier rappel.** Malheureusement certains comportements d'une minorité de familles nous contraignent à trouver des mesures qui permettraient de limiter ces abus. Le dialogue, les rappels, les courriers n'ayant pas permis de résoudre ces situations problématiques nous avons mis en place des tarifs que nous souhaitons volontairement dissuasifs et qui nous l'espérons feront prendre conscience de la nécessité de respecter les horaires. Pour des questions de légalité et de responsabilité, par respect pour les horaires de travail des employés de mairie et enfin, parce que ces dépassements d'horaires engendrent des frais supportés par toute la communauté, le règlement a été mis à jour.

Pour rappel, les inscriptions au bus scolaire municipal sont gérées par la région Nouvelle Aquitaine. La Mairie ne pourra réaliser cette inscription en votre nom

Si vous avez des questions au sujet des services périscolaires ou besoin d'aide pour remplir le dossier d'inscription, n'hésitez pas à contacter la mairie : 05 57 68 44 44 Courriel : secretariat@prignacetmarcamps.fr



Afin d'accompagner les jeunes dans leurs études et leur garantir les meilleures perspectives d'insertion, l'ensemble des services du ministère de l'Intérieur s'engage pleinement grâce au « plan 10 000 jeunes ». Il offrira au niveau national plus de 10 000 stages, contrats d'apprentissage et autres opportunités à des et ce, dès les prochaines semaines jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

A qui s'adresse le plan ?

Il s'adresse aux collégiens de troisième, lycéens, futurs apprentis, jeunes bacheliers et aux étudiants jusqu'à 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap dans le cadre des services civiques).

Que propose le plan ?

- ◆ stages de troisième ;
- ◆ stages de citoyenneté au sein des cadets de la République de la Gendarmerie nationale ;
- ◆ stages de 6 mois maximum pour les étudiants de BTS, DUT, licence, ou master ;
- ◆ contrats d'apprentissage de 6 mois à 3 ans ;
- ◆ missions de service civique de 6 mois à 1 an.

Dans quels services, dans quels domaines ?

Les offres seront proposées dans les services de police, les casernes de gendarmerie, les unités de sécurité civile, à la préfecture, les sous-préfectures et dans tout service départemental qui dépend du ministère de l'Intérieur.

Les domaines sont très variés : informatique, mécanique, communication, contact avec les usagers, logistique, etc.

Informations utiles, contacts

informations utiles, les offres et les contacts : www.10000jeunes-interieur.fr

Prendre contact avec la préfecture de la Gironde : plan10000@gironde.gouv.fr

Enfance et Jeunesse

Aides pour les étudiant.e.s et les jeunes

Des dispositifs proposent un soutien aux étudiant.e.s et jeunes souffrant de l'impact économique et sanitaire de la pandémie de Covid-19.

AIDES NATIONALES

Mesures prises par le gouvernement :

- 2 repas chauds par jour au Crous à 1 € chacun
- chèque psy : des "chèques d'accompagnement psychologique" et lancement du site [Santé Psy Etudiant](#)
- révision du droit à la bourse, aide d'urgence, plateforme de conseils santé, création d'emplois de tuteurs et de référents étudiants...

Toutes les info sur service-public.fr

Aide alimentaire :

- **Leclerc** s'engage pour les étudiant.e.s et va mettre en place un **panier-repas "à moins de trois euros"**.
- Les supermarchés **Casino** offrent une **réduction de 10%** à tous les étudiants sur l'ensemble des produits de la marque **Casino**. Voir l'application Casino Max sur son smartphone.
- L'**appli Too Good To Go** qui géolocalise les invendus des commerçants permet d'acheter de **bons produits moins chers**. L'appli est à télécharger sur [App Store](#) et [Google Play](#).

En cas de grosses difficultés financières :

Le **0 806 000 278** est le numéro national d'appel pour informer les étudiants en situation de précarité sur les aides d'urgence auxquelles ils peuvent prétendre. Plus d'infos sur bordeaux@crijna.fr

AIDES REGIONALES

Aide alimentaire :

Distributions de paniers composés d'une aide alimentaire et de produits d'hygiène pour les jeunes de 15 à 30 ans en difficulté. Comment en bénéficier? Où les récupérer? Les infos sur jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

AIDES LOCALES

Aide alimentaire :

- Le **MetSens**, restaurant à Bordeaux Saint-Jean Belcier 137 rue des Terres-de-Bordes, repas gratuits à destination des étudiants. Réservation au 06.50.27.28.25.
- **Le Pain de l'Amitié**, 33 rue Saint Nicolas 33800. Déjeuner offert aux étudiants.
- Distribution alimentaire par la **Banque Alimentaire de Bordeaux** et de la **Gironde** : tous les lundis sur le Campus à la MAC 4 entre 17h et 19h30 et tous les mardis à Bordeaux-Bastide dans le hall de l'IAE, 35 avenue Abadie.
- **L'Épicerie Le Comptoir d'Aliénor**, l'épicerie sociale pour les étudiants.

Se déplacer :

1 000 vélos en prêt gratuit pour les étudiants dans le cadre du Plan d'urgence vélo mis en place par Bordeaux métropole.
Comment procéder ? soit se rendre à la **Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives (MAMMA)** soit prendre rdv dans l'une des permanences de la MAMMA muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'un certificat de scolarité et d'un RIB.

Rompre l'isolement :

- La CPME Gironde lance l'opération **#1etudiant1entreprise** ! <https://www.1etudiant1entreprise.fr/>
- Le coworking solidaire : Cap Métiers met gratuitement à disposition des étudiant.e.s un lieu de travail partagé et un espace multimédia. Les infos sur cap-metiers.fr rubrique « agenda ».
- La Ville de Bordeaux propose aux étudiant.e.s un moment d'échange en présentiel à l'Athénée municipal Père Joseph Wresinski (place St Christoly à Bordeaux). Libre et gratuit. **Info Mairie de Bordeaux : 05.56.10.20.30**

SITES WEB :

- Les aides pendant la crise sanitaire : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/covid-19-le-point-sur-l-aide-de-solidarite-1976>
- Pour tout savoir sur les bourses et autres aides financières : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/vos-aides-financieres-1896>
- Allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1024>

SOURCE :

Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine—Site de Bordeaux Métropole 125 cours Alsace Lorraine 33000 Bordeaux 05.56.56.00.56 bordeaux@crijna.fr

Sécurité - Citoyenneté



INFORMATION Gendarmerie de la Gironde

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES : DES DISPOSITIFS À VOTRE ÉCOUTE

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

Vous êtes en situation de danger immédiat :
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une écoute, un conseil :
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un signalement
par SMS : **114**
via la plateforme : www.arretonslesviolences.gouv.fr

Le contexte sanitaire actuel ne doit pas faire oublier le problème des violences intrafamiliales, d'autant que le confinement et la promiscuité qu'il induit peut tendre les situations déjà conflictuelles au sein des familles. Les dispositifs mis en œuvre pour lutter contre ces violences durant le premier confinement demeurent en place.

Que vous soyez victimes ou témoins, n'hésitez pas à contacter l'un de ces numéros :

- 17 en cas de danger immédiat
- 119 pour l'enfance en danger
- 3919 pour les violences conjugales
- 114 par SMS pour les victimes de violences qui ne peuvent téléphoner librement (en envoyant son nom, son adresse et le motif de l'appel)

Les personnes qui souhaitent être accompagnées pour trouver des solutions à leurs comportements violents peuvent contacter le 08 019 019 11 (7j/7 de 9h à 19h).

Vous pouvez également :

- vous rendre sur la plateforme : www.arretonslesviolences.gouv.fr
- échanger directement avec un gendarme sur <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/.../discuter...>

Enfin, surtout n'oubliez pas qu'en cas de danger, vous pouvez quitter votre domicile à tout moment sans attestation de déplacement.

UN ENFANT, UN VÉLO, UN CASQUE !



CHIFFRES CLÉS

- ✓ Environ 5,5 millions d'usagers vélo occasionnels ou réguliers âgés de moins de 12 ans.
- ✓ De 2011 à 2015, 1 178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo, parmi lesquels 26 enfants ont été tués, 442 enfants ont été blessés hospitalisés, 665 enfants blessés légers et seulement 45 enfants ont été indemnes.
- ✓ 91 % de ces accidents (et 85 % des décès) se sont produits en agglomération (ONISR, 2015).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



Vous profitez peut-être des premières journées du printemps pour faire du vélo avec vos enfants.

Nous vous rappelons que le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient au guidon ou passager, afin de limiter les blessures graves à la tête.

L'apprentissage du vélo nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

N'hésitez pas, montrez l'exemple et mettez un casque !

En cas de non-respect de cette obligation, sachez que l'amende est de 135 euros.

Alors bonne journée en sécurité à bicyclette !

Culture - Associations

Ginette Peltant

C'est avec une vive émotion et une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Ginette Peltant, présidente d'honneur de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Prignac et Marcamps. Plus que tout, elle adorait son village et plus précisément Marcamps où à chaque fin de semaine, après avoir quitté Bordeaux, elle aimait regagner la maison familiale et entretenir de main de maître son jardin.

Professeure de Français et Latin au lycée Camille Jullian de Bordeaux, à la retraite déjà depuis de longues années, j'aime à me souvenir de son éloquence rare, de son caractère bien trempé et de ses positions fermes avancées d'une voix forte, tempérées par un regard bleu ciel où luisait en permanence une lueur espiègle.

Impossible également de compter le nombre d'expositions, de concerts, de pièces de théâtre... organisés avec les membres de l'« Asso » en l'église Saint Michel, église qu'elle aimait tant et, où, après chaque inauguration nous dégustions tous son pâté en croûte et ses Merveilles !

Ginette Peltant était la mémoire de notre village. Elle en contait l'Histoire comme nul autre avec toujours une anecdote amusante pour ponctuer ses propos. En 2016, lors de notre assemblée générale, nous lui décernions le « Marcamps d'Honneur », modeste trophée en pierre orné d'un pic de carrier, pour la remercier de tout ce qu'elle nous avait appris et transmis. Elle m'avait dit, en aparté, combien cela la touchait !

Aujourd'hui, Ginette, vous nous manquez. Énormément...

Marc Martinez

Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine.

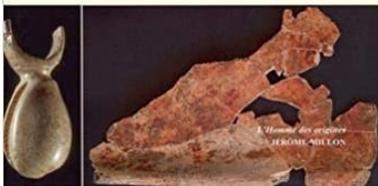


140^{ème} anniversaire de la découverte de la Grotte de Pair-non-Pair

C'est le 6 mars 1881, que François Daleau (1845-1927), découvre la grotte de Pair-non-Pair, cachée depuis des millénaires dans le petit bois de Laborde, commune de Marcamps.



François Daleau
Carnets d'excursions



Remplie jusqu'à la voûte par un riche dépôt archéologique, c'est après de nombreuses années de fouilles intenses et minutieuses qu'il mettra enfin au jour les célèbres gravures, initialement mises en peintures, aujourd'hui de renommée mondiale.

Datées de plus de 32 000 avant notre ère, elles restent toujours considérées comme figurant parmi les plus anciennes représentations artistiques de l'humanité (culture aurignacienne).

Classée monument historique le 20 décembre 1900, elle est depuis cette date, propriété de l'État (ministère de la Culture).

François Daleau, archéologue, préhistorien, historien, ethnologue, notait patiemment dans ses carnets d'« Excursions » l'ensemble de ses fouilles et découvertes réalisées en Gironde, Dordogne et même jusqu'en Algérie.

À l'occasion de ce 140^{ème} anniversaire de la découverte de l'unique grotte ornée girondine, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'intégralité des carnets de fouilles de François Daleau vient d'être publiée aux Editions Jérôme Millon ainsi qu'un ouvrage qui lui est dédié « François Daleau, fondateur de l'archéologie préhistorique ».

Ces deux livres sont indispensables à tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie et à l'histoire de notre territoire de Haute Gironde. Ils dévoilent des textes encore inédits.

Pour se procurer ces ouvrages,

vous pouvez contacter l'association de sauvegarde du patrimoine au :

06 84 39 23 66 ou par mail à l'adresse suivante : assopatrimoine.prignac@laposte.net

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Prignac et Marcamps



Marc Groenen
François Daleau
Fondateur de l'archéologie préhistorique



Culture - Associations

La légende du colibri



À MEDITER

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières » La légende du colibri (d'après une légende amérindienne)



« Notre histoire commence dans l'immense forêt d'Amazonie, quelque part au détour d'un fleuve. Dans cette nature sauvage, vit une foule d'animaux, insectes, mammifères, oiseaux rivalisent de formes et de couleurs.

Confortablement installé sur une grosse branche, Jaguar observe. Avec Anakonta, l'énorme serpent, c'est le maître des lieux. Dans les eaux sales ou dans les branches, il est respecté de tous pour son habileté et son courage. Autour de lui, s'activent ses compagnons de la forêt : Tamanoir cherche des fourmis pour son repas de midi, alors que le joyeux Koari croise Tatou, le solitaire, cuirassé comme un chevalier. En haut dans les branches, entre lianes et feuillages, les oiseaux Toucan et Ara discutent. Pendant que Capucin fait le singe et réveille Paresseux de sa longue sieste. Un peu à l'écart près d'un ruisseau, il y a Colibri. Toute la journée, suspendu dans de longs vols immobiles, il est occupé à prendre avec son long bec, le nectar que lui offrent les plus belles fleurs de la forêt. Il est si petit et semble si agité que parfois les autres animaux se moquent de lui.

Dans la forêt, tout a l'air paisible mais dans le ciel de gros nuages noirs arrivent de l'horizon. Poussés par le vent, ils couvrent bientôt toute la forêt. Un terrible orage se prépare. Soudain, un éclair plus gros que tous les autres, s'abat sur un arbre mort. Foudroyé, coupé en deux, l'arbre prend aussitôt feu. Les flammes se multiplient et se répandent aux autres arbres, puis à la forêt provoquant un immense incendie.

Tous les animaux terrifiés quittent la forêt et se réfugient dans une clairière au bord de l'eau. Isolés, médusés, ils observent le spectacle et assistent impuissants à la disparition de leur forêt. Tous sauf le colibri ! Avec son bec, il prend quelques gouttes d'eau de la rivière et s'envole pour aller les verser dans les flammes. Puis, il revient à la rivière, prend de l'eau et repart encore et encore faisant des allers-retours aussi vite qu'il le peut.

Au bout d'un moment, Jaguar agacé de le voir ainsi s'agiter en vain lui dit : « Colibri tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces quelques gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » Colibri suspend son vol un instant, les regarde tous et répond : « je sais bien que je n'y arriverai pas tout seul mais je fais ma part. » Sans plus attendre, il repart vers les flammes. Les animaux se regardent étonnés.

C'est Toucan qui le premier dit : « j'y vais aussi. J'ai un grand bec et je sais voler ». Puis Ara s'écrie : « attends je viens avec toi ». Finalement, prenant un peu d'eau dans leur bec, dans leur museau, dans leurs pattes tous les animaux s'élancent vers l'incendie.

L'histoire ne dit pas s'ils ont réussi ; mais depuis ce jour, quelque chose a changé et les animaux se sentent unis par une force nouvelle. Et plus aucun d'eux ne se moquent de la petite taille du Colibri. »



CONCOURS DE PÊCHE à la TRUITE

Organisé par le Gardon Marcampois

DIMANCHE 11 AVRIL

de 9 h à 12 h au Site du Moron

Lâcher de 150 kg de truites

STAGE DE FOOTBALL

Le Football Club Alliance du Moron organise

du 12 au 16 avril 2021 un stage de Pâques
ouvert aux licencié(e)s ou non agé(e)s de 5 à 13 ans.

Renseignements et inscriptions : 06.59.46.88.76

😊 TENNIS INFOS 😊

Avec le printemps qui arrive, vous souhaitez reprendre une activité physique, pensez au tennis... Il peut se pratiquer en toute sécurité sur les terrains extérieurs de Prignac, St Gervais et Bourg. Port du masque obligatoire autour des terrains.

Inscriptions pour jouer en Loisirs avec site en ligne tennistime.fr pour la réservation d'un terrain. RDV le mercredi matin ou le samedi matin à Bourg ou Renseignements au 06.79.65.56.02, au 06.12.87.17.63 ou au 06.28.13.38.02.

Tarifs : Adulte 30€ pour la licence + 50€ pour l'adhésion

Enfant 20€ pour la licence + 25€ pour l'adhésion

Sportivement..... À bientôt.